



Montreuil, le 7 juin 2021

Lettre ouverte au
Directeur de l'Administration Pénitentiaire

Monsieur le Directeur de l'administration pénitentiaire,

Le silence assourdissant de notre administration face aux événements médiatiques a laissé les professionnels des SPIP perplexes. Si l'on nous assure du soutien de notre direction, ce soutien est resté très virtuel. Mais sur les terrains, les effets sont déjà bien concrets puisqu'il est exigé dans un temps record de remplir des tableaux pour vérifier la qualité de nos prises en charges voire transférer la responsabilité du service sur chaque CPIP !!!

Alors que notre direction et nos cadres auraient pu solliciter des moyens supplémentaires pour garantir une prise en charge de qualité et juste, limiter nos charges de travail et nous accompagner pour davantage de sérénité, elle impose, exige et maltraite une fois de plus une fois ses agents.

Plutôt que de préserver nos missions et notre champ d'intervention, elle brouille les pistes et demande aux CPIP d'assurer le secrétariat des JAP et des procureurs...

Par la choix de la psychocriminologie elle détruit les prise en charges socio-éducatives de qualité que nous avons créées au fil des années.

Alors que les personnels attendent encore des formations et les premiers bilans de la LPJ, la loi confiance arrive à l'assemblée, des injonctions arrivent par dépêches, par « mails DAP » et les agents n'ont plus qu'à exécuter. Bref on déroule, sans cohérence toujours au détriment des personnels et du service public...

Les élu.e.s de la Coordination Nationale CGT IP